

| Comment bénéficier du service Coup de Pouce Vélo Plus ?1 |
|---|
| Qu'est-ce que le code de pré-inscription ?1 |
| Je dispose de plusieurs codes de pré-insciption. Comment me connecter ?1 |
| Qu'est-ce que le code d'activation ?1 |
| Lorsque je renseigne mon code de pré-inscription, je ne reçois pas de code d'activation en cliquant sur « envoyer le code » ?1 |
| J'ai perdu mon code pré-insciption où je ne ne mes suis pas pré-inscrit sur la plateforme Coup de Pouce Vélo. Comment bénéficier du Coup De Pouce Vélo Plus?2 |
| Lorsque j'indique mon nom, prénom, date de naissance et lieu de naissance, je ne reçois pas de code d'activation en cliquant sur « envoyer le code » ?2 |
| Comment effectuer ma demande de remboursement complémentaire ?2 |
| Je ne visualise pas mes dossiers de remboursement dans l'onglet mes « réparations »2 |
| Dois-je charger moi-même ma facture sur mon compte Coup De Pouce Vélo Plus ?3 |
| Quelles sont les réparations éligibles au Coup De Pouce Vélo Plus ?3 |
| J'ai effectué des réparations ou des achats d'équipement vélo non pris en charge par le dispositif Coup De Pouce Vélo. Puis-je bénéficier d'une prise en charge Coup De Pouce Vélo Plus ? |
| J'ai effectué des réparations ou des achats d'équipement vélo non pris en charge par le dispositif Coup de Pouce Vélo. Comment bénéficier du Coup De Pouce Vélo Plus ?3 |
| J'ai perçu un remboursement complémentaire qui ne correpond pas au reste à charge indiqué sur ma facture4 |

Comment bénéficier du service Coup de Pouce Vélo Plus?

Vous devez créer un compte Coup De Pouce Vélo Plus en cliquant sur « *je m'inscris* » sur la page https://coupdepouceveloplus.fr/public/login. Vous renseignez ensuite votre code de pré-inscription reçu par mail lors de votre pré-inscription au Coup de Pouce Vélo. Vous devrez ensuite créer un mot de passe.

Qu'est-ce que le code de pré-inscription ?

Le code de pré-inscription est le code à 12 chiffres qui vous a été envoyé par e-mail lors de votre pré-inscription sur la plateforme Coup de Pouce Vélo.

Je dispose de plusieurs codes de pré-insciption. Comment me connecter?

Vous devez créer un compte Coup de Pouce Vélo Plus pour chaque code de pré-inscription.

Qu'est-ce que le code d'activation?

Le code d'activation est le code à 6 chiffres qui vous sera envoyé par e-mail ou numéro de téléphone pour vérifier votre identité lors du processus d'inscription à la plateforme Coup De Pouce Vélo Plus.

Lorsque je renseigne mon code de pré-inscription, je ne reçois pas de code d'activation en cliquant sur « envoyer le code » ?

Cela signifie que le réparateur à mal rensigné votre e-mail. Envoyez un mail à l'adresse de contact « coupdepouceveloplus@fub.fr », en indiquant votre nom, prénom, date de naissance et le numéro de téléphone que vous avez transmis au réparateur/moniteur. Nous mettrons à jour votre adresse e-mail pour que vous puissiez recevoir le code d'activation. Vous devrez de nouveau cliquer sur « envoyer le code ».

J'ai perdu mon code pré-insciption où je ne ne mes suis pas préinscrit sur la plateforme Coup de Pouce Vélo. Comment bénéficier du Coup De Pouce Vélo Plus?

Vous devez créer un compte Coup De Pouce Vélo Plus en cliquant sur « je m'inscris ». Puis, vous cliquez sur « je n'ai pas de code de pré-inscription mais j'ai fait une réparation ou une séance de remise en selle sur la plateforme Coup De Pouce Vélo ». Il faudra alors renseigner votre nom, prénom, date de naissance et lieu de naissance transmis au réparateur/moniteur pour créer votre compte.

Lorsque j'indique mon nom, prénom, date de naissance et lieu de naissance, je ne reçois pas de code d'activation en cliquant sur « envoyer le code » ?

Cela signifie que le réparateur à mal renseigné vos coordonnées. Envoyez un mail à l'adresse « <u>coupdepouceveloplus@fub.fr</u> » en indiquant votre nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance et votre numéro de téléphone transmis au réparateur/moniteur. Nous vous enverrons un code de <u>pré-inscription</u> par mail. Vous devrez renseignez ce code en cliquant sur « je m'inscris ».

Comment effectuer ma demande de remboursement complémentaire ?

Sur votre espace personnel Coup De Pouce Vélo Plus, vos dossiers de réparations ssont affichés automatiquement dans votre onglet « réparation ». Vous devrez cliquez sur « faire ma demande ». Vous pourrez visualiser l'ensemble des cofinanceurs disponibles.

Je ne visualise pas mes dossiers de remboursement dans l'onglet mes « réparations »

Il y a un délai moyen de 15 jours entre le moment où votre dossier de réparation/remise en selle est envoyé par le réparateur et l'affichage de votre dossier dans votre onglet « mes réparations ».

Dois-je charger moi-même ma facture sur mon compte Coup De Pouce Vélo Plus ?

Dans le cas d'une réparation ou d'une première séance de remise en selle, vous n'avez pas à charger votre facture. Celle-ci est automatiquement jointe à votre dossier de réparation qui figure dans votre onglet « mes réparations ».

Quelles sont les réparations éligibles au Coup De Pouce Vélo Plus ?

Si vous avez bénéficier d'une remise sur facture Coup De Pouce Vélo, le reste à charge est éligible au cofinancement. Le cofinanceur peut prendre en charge la TVA selon ses conditions d'éligibilité.

J'ai effectué des réparations ou des achats d'équipement vélo non pris en charge par le dispositif Coup De Pouce Vélo. Puis-je bénéficier d'une prise en charge Coup De Pouce Vélo Plus ?

La collectivité peut décider de prendre en charge ces réparations et équipements vélo (casque, antivols, tenues sportives etc.) Vous pouvez consulter le détail des réparations et achats éligibles en consultant les conditions d'éligibilité lorsque vous effectuez une demande auprès d'un cofinanceur.

J'ai effectué des réparations ou des achats d'équipement vélo non pris en charge par le dispositif Coup de Pouce Vélo. Comment bénéficier du Coup De Pouce Vélo Plus ?

- Si ces réparations ou équipements vélo figurent sur votre facture de réparation/remise en selle pour laquelle vous avez déjà bénéficié d'une prise charge Coup De Pouce Vélo , ils seront affiliés à votre dossier de réparation/remise en selle qui figure dans votre onglet « mes transactions ». Vous effectuez votre demande en cliquant sur « faire une demande ».
- Si ces réparations ou équipements vélo font l'objet d'une facture distincte, vous devez effectuez une demande « autre ». Dans ce cas, vous devrez au préalable déposé votre pièce d'identité sur votre compte Coup de Pouce Vélo Plus.

J'ai perçu un remboursement complémentaire qui ne correpond pas au reste à charge indiqué sur ma facture

Le cofinanceur effectue un remboursement complémentaire selon le montant qu'il souhaite. Vous pouvez effectuer une demande de remboursement complémentaire à un autre cofinanceur disponible (une fois seulement la première demande de remboursement opérée).